

La nouvelle fresque à la cantine

## DANS CE NUMERO

Travaux	p 4-6
Sécurité	p 6
Éducation	p 7
Citoyenneté	p 8
CCAS	p 9
Transports	p 10
Santé	p 11
Sport et culture	p 12
Jeunesse	p 13
Libre expression	p 14
Etat civil	p 15

*Jean-Michel Perret, votre maire est candidat aux élections cantonales dont les deux tours auront lieu les 20 et 27 juin prochain. Afin de respecter les modalités de la campagne électorale, Jean-Michel Perret sera donc absent de ce numéro du mois de mai.*

**IMPORTANT :** Pour les élections cantonales et régionales des 20 et 27 juin et en raison du respect des mesures sanitaires, les bureaux de vote 1 et 2 changent de place. Le bureau du village aura lieu à la salle Louis Benoit alors que le bureau de la Jasse sera à l'école René Deleuze. Le lieu du bureau du Mas Bruguiier reste inchangé.

**Le site internet de la commune**  
**[www.sainthilairedebrethmas.fr](http://www.sainthilairedebrethmas.fr)**

Application mobile à télécharger sur App store et Google Play





## Chères saint-hilairoises, chers saint-hilairois.

En application du code électoral, **notre Maire, candidat aux élections départementales du mois de juin** sur le canton Alès 3 ne pouvant s'exprimer dans le bulletin municipal, c'est à moi que revient l'honneur d'introduire ce nouveau numéro de l'«ECHO» de Saint Hilaire de Brethmas.

Depuis notre réélection en juin dernier nous ne ménageons pas notre peine et je dois dire que ces efforts ne sont pas vains et ont permis de belles avancées sur plusieurs dossiers majeurs pour la Commune.

Le premier d'entre eux concerne la validation par le Préfet de Région de notre candidature au programme «**Petite ville de demain**». Ce dispositif très sélectif (seulement 1 000 communes sur l'ensemble du territoire national dont 121 en Région Occitanie), mis en place par le Gouvernement, s'adresse aux communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité. Son but est de soutenir les communes lauréates à la fois **en finançant un chargé de projets** dont l'expertise permettra d'épauler les élus dans la mise en œuvre et la réalisation des projets structurants mais aussi de **faciliter l'accès aux subventions indispensables à leur financement**. Dans le même ordre d'idées, nous finalisons les démarches qui permettront à la Commune d'intégrer le programme «**Bourg-centre**» de la Région, qui consolidera encore un peu plus notre position face à ses principaux partenaires financiers et institutionnels.

Le **projet de création du Centre communal de santé** est le deuxième dossier sur lequel nous avons bien progressé. Pour son implantation, l'arbitrage s'est fait **en faveur du secteur de La Jasse** afin d'équilibrer l'offre de soins sur la commune et de compenser les départs, non remplacés à ce jour, des docteurs Trouilhas et Franzetti. **Un local en rez-de-chaussée et avec parking est déjà retenu**. Nous sommes actuellement dans la **phase de recrutement des deux médecins** et d'**une personne chargée du secrétariat médical**. Nous avons bon espoir de pouvoir ouvrir ce Centre avant la fin de l'année.

Enfin, on ne peut pas clore ce tour d'horizon sans évoquer le **projet de résolution du contentieux qui oppose la Commune à Alès Agglomération sur l'affaire dite du golf**. Il n'est pas si loin le temps où l'on nous promettait le pire avec cette fameuse amende de 3,5 millions € que Saint Hilaire devrait rembourser à l'agglomération. Une sanction douloureuse infligée à une population rebelle qui avait eu l'outrecuidance de rejeter un projet d'aménagement golfique et hôtelier pour lequel elle n'avait jamais été consultée. Nous avons évidemment toujours nié cette menace qui, certes, émoustillait les journalistes qui en faisaient leurs gros titres mais qui n'était qu'un effet de manche des partisans du projet. Passé le temps des menaces, est venu celui de la réflexion et du compromis. Au cours du

premier trimestre 2020, **Alès agglomération nous a proposé une médiation**. Nous l'avons acceptée mais à la seule condition que les négociations ne porteraient pas sur la recherche de la sanction la plus juste pour la commune qui n'avait rien à se reprocher **mais sur la recherche d'un accord équilibré et acceptable par les deux parties**. Une fois cette condition admise, nous avons, réunions après réunions, cherché à rapprocher nos points de vue pour finalement **aboutir au protocole transactionnel qui a été voté lors du Conseil communautaire du mois d'avril**. Pour la Commune **cet accord prévoit le rachat de parcelles agricoles** pour une emprise globale supérieure à 13 hectares ainsi que **la reprise d'études réalisées par Alès Agglomération** (études topographiques, géophysiques, environnementales, hydrauliques et hydrogéologiques) présentant une réelle utilité pour nous pour un montant total de 0,56 million € payable en 10 ans. Il est important d'insister sur la nature de cet accord qui n'appauvrit pas la Commune, bien au contraire, car les sommes que nous allons payer sont des dépenses d'investissement qui enrichiront notre patrimoine foncier et intellectuel.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal des précisions sur chacun de ces trois dossiers.

A l'heure où ces lignes sont écrites, la situation sanitaire reste inquiétante sur le bassin alésien. Les indicateurs permettant de mesurer l'emprise de l'épidémie sont devenus supérieurs à la moyenne départementale. Malgré ce contexte, **les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin sont maintenues**. Pour ces scrutins, **nous mettrons en place un protocole sanitaire très strict**, certes un peu contraignant mais qui vous permettra de venir voter en toute sécurité.

Pour terminer, **une pensée à tous les écoliers, collégiens, lycéens et étudiants** qui ont encore vécu une année scolaire ou universitaire très perturbée (cours à distance, annulation des sorties de classe, annulation ou report des examens...) à un âge où l'on a tant besoin de repères, de rites et du contact régulier de ses camarades. Or, l'école est justement ce lieu d'apprentissage et de socialisation primaire essentiel au développement des enfants et des adolescents. Croisons les doigts pour que la rentrée prochaine puisse se faire dans de bonnes conditions.

Un bel été à tous et prenez soin de vous et de vos proches.

### Bien à vous

**Rémy Offredi**  
1<sup>er</sup> adjoint au maire,  
délégué aux finances.

## L'Etat des finances locales pour 2021

**Le Conseil municipal du 8 avril a approuvé le compte administratif de l'année 2020, voté le budget primitif de 2021 et les nouveaux taux de fiscalité locale.**

Le compte administratif dresse l'inventaire des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement réellement engagées ou perçues au cours de l'année écoulée. Les recettes de fonctionnement sont essentielles car elles déterminent les capacités financières dont la commune pourra disposer pour financer ses futurs investissements (ressources propres et capacités d'emprunt). Pour l'année 2020, l'excédent de fonctionnement, qui mesure en quelque sorte l'épargne réalisée par la commune, s'élève à 500 397€, soit plus de 15% de ses recettes totales. Cet excédent a été intégralement affecté à la section d'investissement.

Le budget primitif, pour l'année 2021, s'équilibre à 4 357 122€ en fonctionnement et à 2 937 464€ en investissement soit un budget consolidé de 7 294 586€.

Les charges de personnel qui constituent le premier poste de dépenses de fonctionnement avec 45,5 % du total des dépenses réelles de fonctionnement votées sont bien maîtrisées malgré une légère augmentation de 1,3 % en 2020.

Le budget voté le 8 avril devra toutefois être modifié en cours d'année pour faire face à l'ouverture prochaine du centre communal de santé (voir article p 11).

**En investissement, les travaux seront principalement concentrés sur le réseau pluvial et la fin de la mise en accessibilité des bâtiments communaux**. Mais surtout **une enveloppe de 250 000€ de crédits a été votée pour permettre de financer les études des différents projets** dont vous trouverez le détail dans ce numéro de l'«écho». Les études préalables étant bouclées, **nous pourrions dès l'année prochaine lancer les premières réalisations**.

Pour la suite du mandat notre programme d'investissements pour la commune est certes ambitieux mais réaliste du fait de **la sélection de Saint Hilaire dans les programmes « Petite Ville de Demain » et « Bourg Centre » de la Région qui facilitera considérablement son accès aux subventions**.

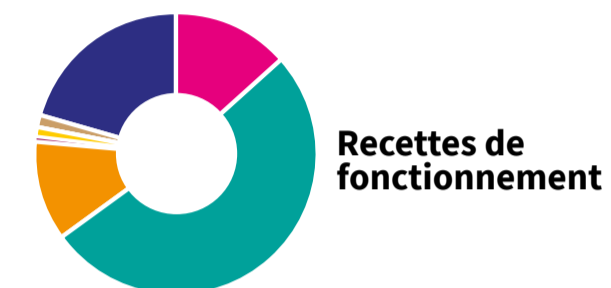
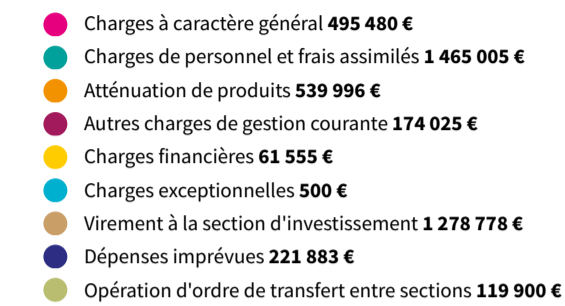
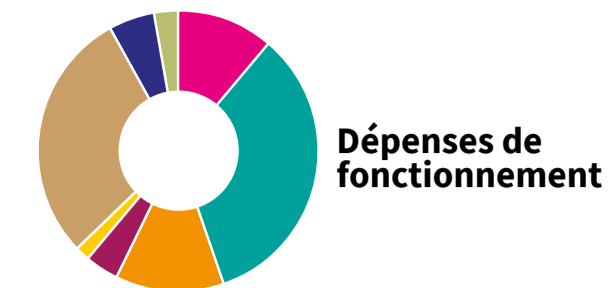
L'année 2021 marque aussi un tournant important pour les finances des communes avec **la disparition de la taxe d'habitation comme source de recette fiscale**. Celle-ci est intégralement remplacée par la taxe foncière que per-

cevaient jusqu'alors les Départements. Pour les contribuables qui paient encore la taxe d'habitation sur leur résidence principale, celle-ci sera toujours payée cette année mais réduite d'1/3 par rapport à l'année dernière. Il en sera de même l'année prochaine jusqu'à sa disparition en 2023. Lors du Conseil municipal du 8 avril, nous avons saisi l'opportunité de cette année charnière pour ajuster le taux de taxe foncière en l'augmentant de 2 points de %.

Une hausse d'impôts, même limitée, n'est pas une décision facile à prendre mais elle est parfois nécessaire. **Depuis notre première élection en 2014, nous avons laissé inchangé les taux de taxe d'habitation et de taxe foncière sur la propriété non bâtie**. Seule la taxe foncière avait été revalorisée de 1,9% en 2015. Et ce, **malgré une baisse constante des dotations versées par l'Etat à notre commune** (plus de 400 000€ en 2013 contre moins de 280 000€ cette année). Nos opposants au Conseil municipal sont dans leur droit lorsqu'ils critiquent cette décision, mais il ne faut pas avoir la mémoire trop courte et rester prudent quand on s'érige en donneur de leçons. **Entre 2008 et 2014, alors que les dotations d'Etat étaient largement supérieures à celles d'aujourd'hui** comme je l'ai précisé plus haut, **le Conseil municipal de l'époque avait quand même augmenté de 8,1 % les taux des trois taxes locales**. Or, dans cette équipe siégeaient deux conseillères d'opposition encore membres du Conseil municipal aujourd'hui et je n'ai pas le souvenir qu'elles aient voté contre cette hausse des trois taxes ni qu'elles aient fait part d'un quelconque désaccord. Que faut-il en conclure ?

On peut donc fortement relativiser cette hausse de 2 points de % du taux de la taxe foncière en rappelant que **sur deux mandats, la hausse cumulée des taux d'imposition que nous aurons votés restera plus de deux fois inférieure à celle de nos prédécesseurs sur un seul mandat**.

**La fiscalité locale** de Saint Hilaire reste dans des eaux calmes **avec un produit des impôts par habitant qui se situe largement en dessous de celui des communes du Gard et de la Région Occitanie appartenant à la même strate de population**.



# Pas de confinement pour les travaux !



Columbarium au cimetière de la Jasse

▲ **L'embellissement du columbarium a été réalisé par les services techniques municipaux.** Un escalier a été créé et la base du columbarium a été entièrement carrelé.

L'aménagement paysager est constitué de terre végétale et de

plantations méditerranéennes, peu gourmandes en eau.

Sur cet ouvrage, un nouveau procédé de paillage est testé. Il consiste à étaler 10 cm de schiste. Ce matériau a la propriété de réduire la photosynthèse et par conséquent la prolifération de mauvaises herbes.



Lanterne LED



Rue des Vignerons

▲ En concertation avec les services municipaux, la Régie des Eaux de l'Agglomération Alésienne (REAA) a investi dans le **renouvellement de conduites vétustes d'eau potable dans un but de réduction des fuites et de préservation de la ressource en eau.** Un important chantier a été réalisé rue des Vignerons. 900 m de conduites ont été renouvelés ainsi que les branchements d'eau potable et la mise en conformité des compteurs.



Stade Paul Douarche

Un grand BRAVO aux services techniques de la commune pour leur dévouement. Des aménagements rendus possible par l'absence de manifestation mais aussi par leurs compétences et leur savoir-faire.

◀ Tout le **grillage du stade Paul Douarche a été changé** par les services municipaux pour un total de 350m linéaires et 15 jours de travail.



Cuisine cantine

▲ **La salle Jean Constant accueille la nouvelle cantine de l'école Deleuze. La cuisine a été entièrement refaite par les services techniques :**

L'ancien carrelage a été déposé pour faire place à un nouveau carrelage répondant aux normes d'hygiène. Les murs ont été faïencés et le plafond repeint en blanc.

Une cuisine intégrée a été posée nécessitant la reprise de la plomberie, de l'électricité et de l'éclairage par LED.



Salle des repas



Salle des mariages

▲ **La signalétique des bâtiments municipaux a été changée.**▶



Salle Louis Benoît



Racas

## Près de 500 000€ de financement de voirie



Racas



Racas



La Rouvière



Impasse des Vabres



Route d'Anduze et Uzès



Depuis le 8 novembre, trois entreprises de BTP interviennent pour refaire à neuf la chaussée de nombreuses routes de la commune.

Selon l'état de la voirie, elles sont soit scarifiées soit décaissées sur toute leur longueur et revêtues d'un enrobé à chaud.

Ces travaux prévoient également des mesures pour réduire la vitesse (chicanes et rétrécissements) et la sécurisation des piétons et des cyclistes.

Nous vous remercions pour votre patience lors de la gêne occasionnée mais seuls l'inaction et l'immobilisme sont gages de quiétude.



Chemin du Signal



Puech Couguiou

# Sécurité

Assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique c'est exécuter les actes de l'Etat dans différents domaines.

En matière d'environnement et de tranquillité publique la commune de St Hilaire a lancé une campagne d'information à la population sur l'obligation de débroussaillage ainsi que des actions concernant les nuisances liées aux chiens, la mise en conformité des chiens catégorisés ou enco



## Nos amis les chiens

→ La détention de chiens catégorisés est règlementée. Les propriétaires doivent entre autres faire une déclaration auprès de la Police Municipale en fournissant les éléments listés toujours disponibles sur le site de la commune.

→ Sur l'impulsion de la commune, Alès Agglomération a conventionné avec un éducateur canin qui peut intervenir sur l'ensemble de l'agglomération pour des nuisances de types aboiements, divagation... Tout événement de ce type est à signaler en mairie de St-Hilaire-de-Brethmas.



Deux nouveaux véhicules achetés par la commune pour faciliter le travail de notre policière municipale.



### DÉBROUSSAILLEMENT

Des informations précises sur l'obligation de débroussaillage sont disponibles sur le site de la commune [sainthilairedebrethmas.fr](http://sainthilairedebrethmas.fr) ainsi qu'à l'accueil de la mairie.



## Environnement

→ La gestion des déchets est une compétence d'Alès Agglomération mais nous sommes tous responsables. Face à l'incivilité de quelques-uns qui se permettent de déposer n'importe où des gravats, des meubles ou autres matériaux usagés, la commune a installé des caméras sur des points stratégiques connus pour servir de décharge. Cette démarche permettra d'identifier les auteurs et d'engager les poursuites nécessaires.

## Délinquance

La commune s'engage pour prévenir toute forme de délinquance :

La municipalité est impliquée aux côtés de toutes les communes d'Alès Agglomération dans la création d'un CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). Cette instance a été créée le 16 décembre dernier et va d'abord élaborer un diagnostic sur les problématiques par commune. Le 16 avril dernier, l'organisme en charge de ce diagnostic était reçu en Mairie de St Hilaire pour identifier les points sensibles (insécurité routière, cambriolages, actes d'incivilités...). Un acte politique fort qui permettra de définir un plan d'actions prioritaires à mettre en œuvre.

→ En parallèle du CISPD, la municipalité vient de signer une convention avec le département, Alès Agglomération, les communes péri-urbaines d'Alès et l'association Avenir Jeunesse. Trois éducateurs spécialisés seront prochainement recrutés par l'association pour intervenir sur les communes péri-urbaines. Notre objectif est d'aller à la rencontre des jeunes sur leurs lieux de regroupements, de leur proposer un accompagnement et de mettre en place des actions de sensibilisation avec tous les acteurs de la commune afin de limiter les actes d'incivilités.



# Rénovation de l'école du village Josette Roucaute, c'est acté !

Depuis plus de 60 ans, l'école du village Josette Roucaute a accueilli de nombreuses générations d'écoliers et le bâtiment, qui a bien vieilli, ne répond plus aux attentes d'une école moderne et écologique. C'est pourquoi une rénovation ambitieuse s'imposait, pour continuer à accueillir les enfants et le personnel de l'école dans de bonnes conditions, d'autant qu'une 6ème classe (CP) va être ouverte à la rentrée 2021-2022. Alors que de nombreuses communes de notre territoire souffrent de fermetures de classes, c'est le contraire à Saint-Hilaire-de-Brethmas, ce qui confirme le dynamisme de notre démographie et le sérieux de l'équipe municipale dans la gestion des affaires scolaires.

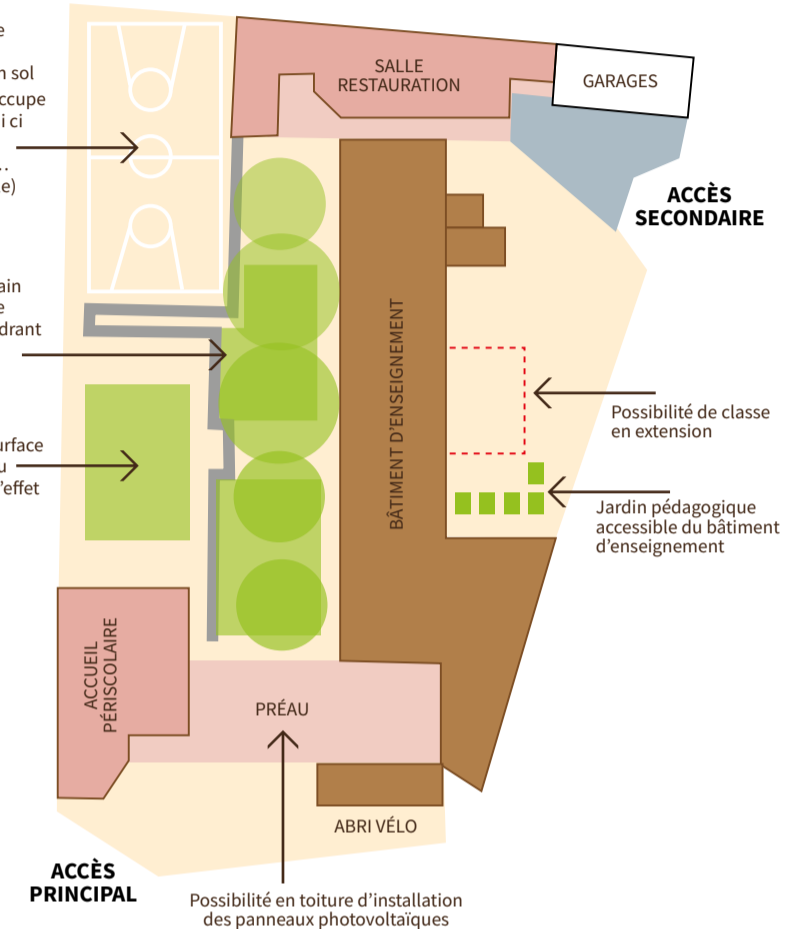
L'équipe municipale a donc décidé de lancer la rénovation totale de l'école sur le mandat, à laquelle viendra s'ajouter une nouvelle cantine, une salle d'accueil de loisirs périscolaires, un terrain de sport, un bureau pour l'association des parents d'élèves et, bien-sûr, l'extension pour accueillir la 6ème classe. Dans le cahier des charges, un haut niveau de qualification environnementale a été exigé, afin que cette rénovation soit la plus écologique possible. Après une phase d'études en 2021, le chantier à hauteur d'environ 2,5 millions d'euros devrait commencer en 2022, pour une livraison espérée en fin d'année.

Avec le choix d'une école historique rénovée dans le mandat, l'équipe municipale continue de bâtir un avenir de qualité pour les familles et les enfants de Saint-Hilaire-de-Brethmas.

Deux possibilités en ce qui concerne le bassin de rétention :  
→ Soit le bassin de rétention est enterré sous le terrain multi-sport, avec une profondeur maximale de 2m environ (avec une succession de cuvelages de profondeurs différentes répartie sous la surface totale du terrain de sport, afin d'éviter un tassement différentiel et une homogénéisation de son sol)  
→ Soit, l'emprise du bassin de rétention occupe toute la surface du terrain de sport, et celui-ci sera donc 1 mètre plus bas que la cour, accessible par des marches et une rampe... (problème d'immersion en période pluviale)

Pour accéder de la cour supérieure au terrain de sport les quelques marches épousant le dénivelé peuvent former des gradins encadrant ainsi une partie du terrain multisport...

Sol de la cour en revêtement perméable et végétalisé en partie, afin de réduire la surface imperméable (et de fait, de réduire celle du bassin de rétention) et lutter aussi contre l'effet «îlot de chaleur»



## PETITE VILLE DE DEMAIN ET BOURG CENTRE :

# Saint-Hilaire-de-Brethmas retenue pour deux programmes essentiels !



C'est une très bonne nouvelle pour notre commune qui nous est parvenue de la préfecture du Gard fin décembre 2020 : Saint-Hilaire-de-Brethmas fait partie de quatre communes d'Alès Agglomération et des 21 cités gardoises sur 351 retenues par le dispositif

gouvernemental Petite Ville de Demain !

Fruit d'un long travail de l'équipe municipale et des services de la commune, l'obtention de ce label, véritable reconnaissance pour la centralité de Saint-Hilaire-de-Brethmas, va nous permettre de prétendre à des financements institutionnels et nous accompagnera dans les projets structurants du mandat (rénovation du cœur de village, des anciens hameaux et des écoles, voies douces, écoquartier de la Jasse, pôle d'échange

multimodal ferroviaire, guichet unique de service public, etc.).

A cette reconnaissance Petite Ville de demain vient s'ajouter notre présélection au dispositif Bourg-Centre de la Région Occitanie en janvier 2021. Ce programme à destination des communes ayant fonction de centralité sur leur territoire va, lui aussi, aider l'équipe municipale à poursuivre les projets du mandat afin de faire rayonner notre commune sur notre canton. Forts de ce soutien et de cette reconnaissance de l'Etat et de la Région, les élus de l'équipe

municipale continueront à travailler pour Saint-Hilaire-de-Brethmas, ses habitants et les usagers de ses équipements et services.



REUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION CITOYENNE DU 6 MARS 2021

# Sécurisation de la voirie du secteur de la Burguerine à la salle Louis Benoit

Cette réunion a été initiée par les élus pour échanger avec les habitants concernés par les projets d'aménagement de voirie dans le secteur de la Burguerine. Cette démarche s'inscrit dans un projet plus global sur un schéma directeur pour la mise en place de déplacement doux sur l'ensemble de la commune.



Cette première rencontre avait pour objectif d'identifier toutes les problématiques des riverains concernés par ce projet et de les prendre en compte afin de les transmettre au bureau d'études. La priorité de la municipalité est de sécuriser les cheminements au sein de la commune, quel que soit le mode de déplacement. En aucun cas, ces projets ne se limiteront à un plan vélo.

Quelques points problématiques sur cet axe ont été abordés : la vitesse excessive, le transport scolaire, les arrêts de bus, la limitation du tonnage sur la voirie et la préservation des trottoirs. En conclusion, cette première rencontre a permis d'identifier les problèmes des riverains et leurs doléances afin que le bureau d'étude les intègre à l'avant-projet. Une deuxième rencontre est prévue sur place afin de consulter chaque riverain.

## Cérémonies du 19 Mars 1962 et du 24 Avril



Le 19 mars s'est tenue, au monument aux morts de la commune, une cérémonie avec dépôt de gerbes pour commémorer la signature des accords d'Evian mettant fin au conflit en Algérie.



Cérémonie pour la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation le 25 Avril. Etaient présents à cette cérémonie : M. le Maire, Evelyne Richard Adjointe aux solidarités et aux anciens combattants, M. Pavayranne le président des anciens combattants, qui ont déposé des gerbes à la stèle au bord du Gardon, afin de rendre hommage aux victimes et héros de la déportation.

## Le CCAS met à l'honneur quatre centenaires !



M. Jean Berrato



Mme Simone Giambra



Mme Layre



Mme Prat avec son petit fils Julien Doré

## Octobre Rose



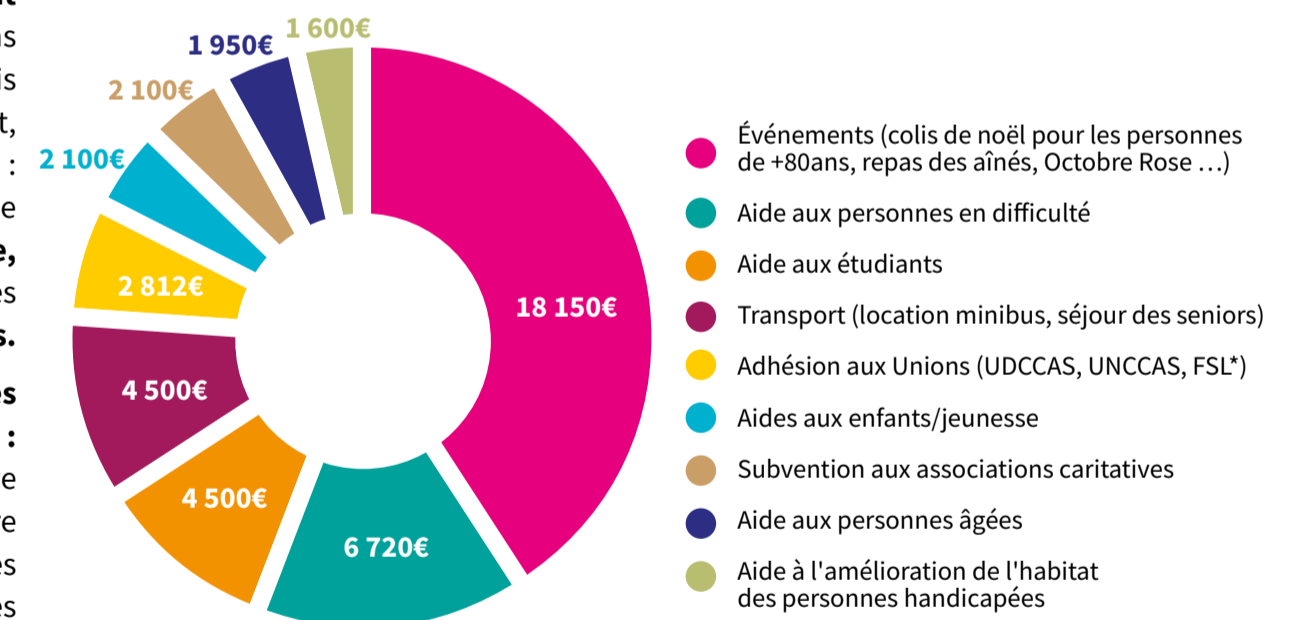
Le Centre Communal d'Action Sociale, le pôle sport, animation et culture ont rencontré l'association «LES GUERRIERES» afin d'organiser «Octobre Rose» une campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein et qui vise à récolter des fonds pour la recherche. De nombreuses animations sportives, ludiques pour les enfants et axées sur la sensibilisation à la maladie et le bien-être, seront proposées aux Saint-Hilairois. Cette journée sera clôturée par une soirée spectacle. L'association Les Guerrières crée des challenges sportifs afin de collecter des dons. Cet argent est redistribué ensuite, et permet d'améliorer le quotidien des malades du cancer.

## La préparation du budget du CCAS

Chaque année, le CCAS élabore un budget prévisionnel. Pour 2021, le montant du budget est de 44 432€. Ce budget se compose d'une diversité d'actions, d'événements, d'aides aux Saint-Hilairois. Il faut prendre aussi en compte les actions qui n'ont aucun coût direct pour la commune, mais qui ont un impact certain pour ses habitants. En effet, deux associations interviennent dans la commune : l'entraide protestante et les restos du cœur. Une fois par semaine, avec un camion alimentaire, chaque association vient proposer, aux personnes dans des situations délicates, des colis alimentaires.

Le CCAS peut être en appui de différentes manières aux personnes qui rencontrent des difficultés : aide financière, aide alimentaire, aide administrative et, suivant les situations, les personnes peuvent être dirigées vers les structures compétentes (assistantes sociales du département, CAF et autres services publics...). Le développement du CCAS le pousse à adapter son budget. Voici le détail des dépenses prévisionnelles pour l'année 2021 :

### Répartition du Budget du CCAS en 2021



\*Union Nationale des CCAS, Union Départementale des CCAS, Fonds de Solidarité de Logement

## Territoire engagé pour la biodiversité, la suite...

Comme vous le savez, notre commune est déjà labellisée : Territoire Engagé pour la Nature, pour la réalisation du sentier d'interprétation botanique au départ du village et le projet de reconquête maraîchère en cours, dans la plaine alluviale du Gardon au niveau du hameau de la Lègue.

Afin de poursuivre nos engagements dans la préservation de la biodiversité, nous avons répondu à un appel à projet pour réaliser un Atlas de la biodiversité communal.

L'Atlas de la biodiversité permettra :

De réaliser un diagnostic biologique de l'état de la biodiversité ayant pour résultat une cartographie des différents

milieux avec les espèces associées, les couloirs écologiques existants, des données sur l'état de ces des milieux et, des préconisations pour leur restauration.

De communiquer à un large public les données recueillies, en réalisant un réseau de sentiers de découverte et des jardins à vocation pédagogique.

Toutes ces actions devront être réalisées sur une durée de 2 ans, et les dépenses associées seront subventionnées à 80% par l'office français de la biodiversité.



### Voyages pour les seniors

Le CCAS espère pouvoir organiser, comme tous les ans, un séjour de groupe pour les personnes de plus de 60 ans. Cette année, le voyage sera à destination de Seignosse-Hossegor (dans les Landes) avec le club Belambra, 40 personnes sont déjà inscrites. Quelques places restent encore disponibles pour pouvoir partir. Veuillez contacter le CCAS au 04 66 61 33 59.

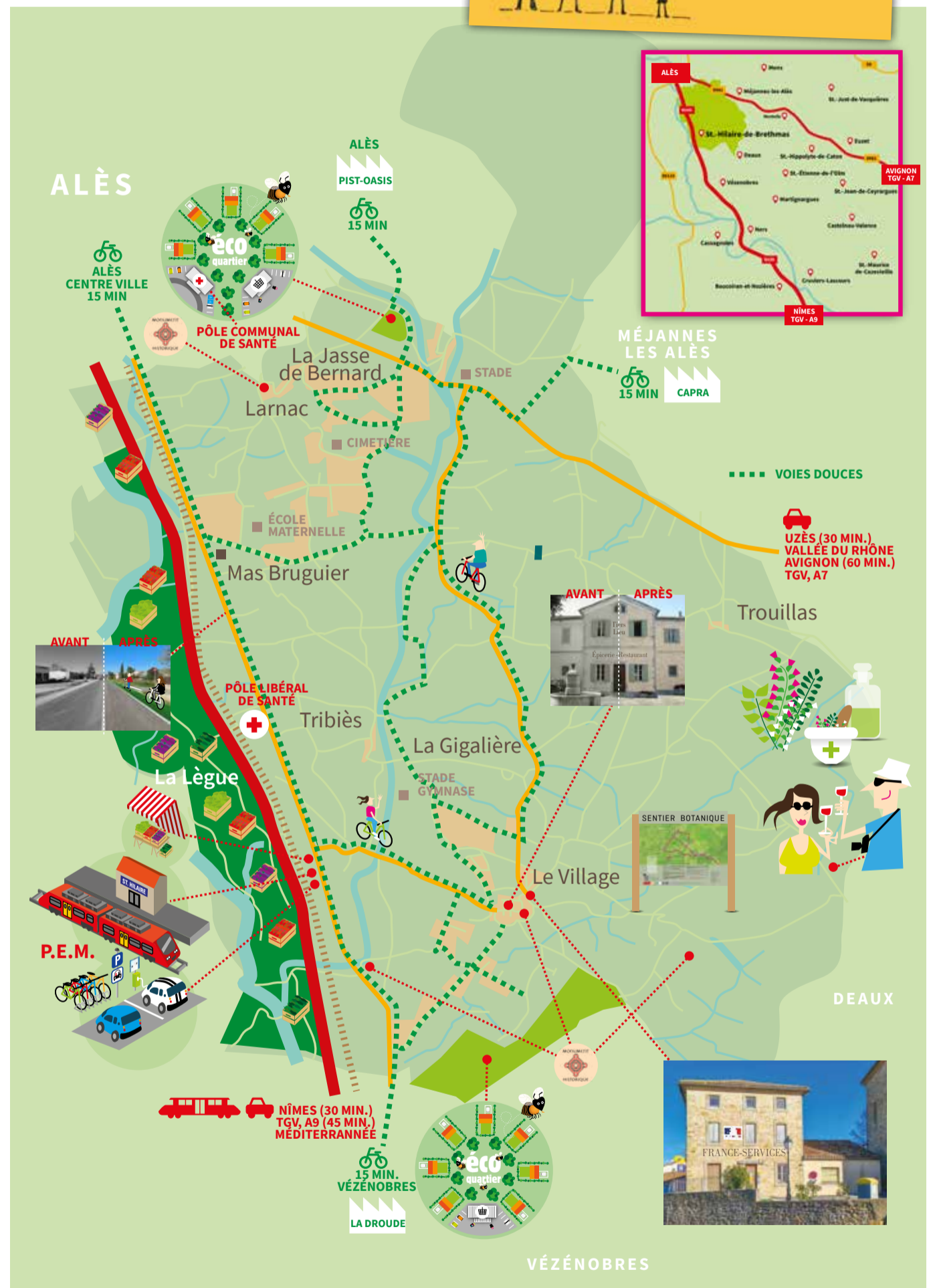
# Élaborer un schéma directeur des mobilités actives à l'échelle de la commune

La loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) définit la mobilité active comme étant celle qui désigne l'ensemble des modes de déplacement où la force humaine est nécessaire avec ou sans assistance motorisée (vélo, trottinette, roller ou vélo à assistance électrique).

L'élaboration d'un schéma directeur est devenue aujourd'hui une nécessité pour parvenir à un développement progressif d'un maillage cyclable et piéton cohérent, sécurisé et valorisé. L'objectif étant d'encourager les mobilités douces sur les courts trajets, de faciliter des modes de transports au quotidien plus faciles, moins coûteux, plus propres, attractifs, performants, sûrs, accessibles et adaptés à tous.

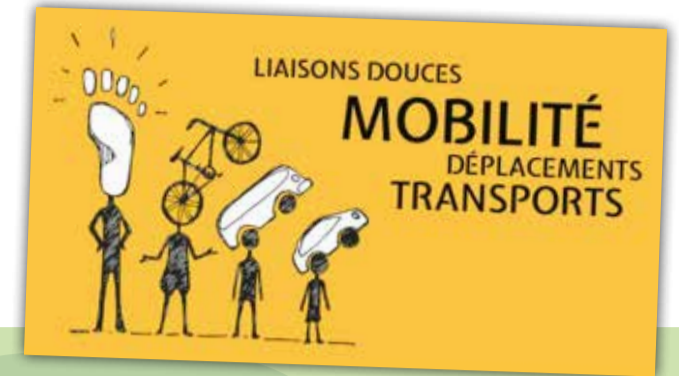
Les efforts en termes de développement de modes doux sont indispensables. Il s'agit notamment pour St-Hilaire de Brethmas de relier : - le pôle Méjannes-lès-Alès (ZAE) - Vézénobres (ZAE) - La Jasse de Bernard (pôle commercial) - Le centre-ville d'Alès - le pôle de loisirs - Le futur PEM régional de St Hilaire (situé route de Nîmes), annonce réalisée par Carole DELGA pdte de la région Occitanie. Un schéma directeur des pistes cyclables est en cours et doit être actualisé au regard du PEM régional.

Ce schéma directeur met en évidence l'axe : nord-sud : village de St Hilaire jusqu'à la Jasse de Bernard et relie les différentes écoles et polarités de la ville (mairie, complexe sportif, centre du village, cave coopérative). Ce schéma doit également considérer les autres pôles générateurs de déplacement qui se situent en dehors de la commune notamment les pôles économiques et à terme l'écoquartier et le Centre Communal de Santé. La loi LAURE (Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie) introduit une obligation d'aménagement des itinéraires cyclables à l'occasion de



rénovation des voiries en fonction des besoins et des contraintes de circulation. La réalisation de notre schéma directeur de la mobilité renforce notre compétence communale. Pour réussir ce challenge, la démarche proposée à travers le projet repose sur la constitution, la mobilisation et l'implication d'une

communauté d'acteurs relais (entreprises, établissements scolaires, associations et clubs sportifs). La région, l'ADEME et le CEREMA nous accompagneront à la fois sur le plan technique et financier pour déterminer les aménagements à réaliser ou à modifier.



**SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS (30)**  
4 500 habitants  
RECHERCHE POUR SON CENTRE MUNICIPAL DE SANTE  
**DES MEDECINS GENERALISTES**  
DATE OUVERTURE : Septembre 2021  
TYPE D'ACTIVITE : médecine générale, statut de salarié  
PROFIL :  
- Jeune médecin ou médecin expérimenté titulaire d'un doctorat en médecine générale  
- Inscrit à l'ordre des médecins ou inscriptible  
- Qualités humaines, relationnelles  
- Communication aisée et approche centrée sur le patient  
- Travail en équipe, adaptabilité, réactivité et bienveillance  
AVANTAGES :  
- Ouverture clé en main  
- Pas de gestion administrative, logistique, humaine  
- Recrutement en statut de salarié  
- Nombreuses professions médicales déjà installées sur la commune (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, dentistes, orthophoniste, podologue...), et deux pharmacies  
- Frais d'installation (fournitures, matériels) financés par le gestionnaire  
- Secrétaire médicale à disposition  
- Frais de déplacements remboursés ou véhicule mis à disposition, si nécessité de déplacement professionnel (consultation à domicile)  
- Salaire net = autour de 5 000€ net + avantages CE  
CONTACT : Mme Julie MILKOWSKI, Chargée de faction sociale : 04 68 61 33 59 / mairie@shb.com

# Saint-Hilaire recrute du personnel médical pour son futur centre de santé

Le Centre municipal de santé verra le jour en septembre 2021 de façon provisoire dans un local situé à La Jasse de Bernard. Par la suite, son installation se pérenniera au sein du futur éco-quartier qui sera construit dans cette même zone. Dans un premier temps, le centre sera constitué essentiellement de médecins salariés de la commune, afin de combler le désert médical auquel les Saint-Hilairois doivent faire face. Dans un second temps, le centre deviendra pluridisciplinaire avec des infirmières et sages-femmes.

Ce projet est mené par l'élué déléguée à la Santé, aidée par d'autres élus et employés en charge du dossier. Un diagnostic territorial de santé vient d'être rédigé au même titre que le projet du centre. Néanmoins, la structure du projet devra être approfondie conjointement avec les futurs médecins. C'est pourquoi, en vue d'une ouverture en septembre, la commune a lancé un appel d'offre. Aussi, nous faisons appel à vos connaissances qui pourront nous être d'une grande utilité dans cette recherche.

## É C O N O M I E



### Yannick ANDLAUER se lance dans l'immobilier

Yannick Andlauer est un Saint-Hilairois de 38 ans, marié et père de deux enfants. Amoureux de cette région, il a souhaité mettre cela à profit en choisissant un métier qui permettrait de faire découvrir nos belles maisons (atypiques, provençales ou très récentes) mais également notre belle commune. L'immobilier lui permet de faire des rencontres enrichissantes et de mettre l'humain au cœur du projet. Venir à votre rencontre, apprendre à vous connaître et surtout vous aider à concrétiser votre projet de vie, c'est pour cela qu'il a choisi de faire ce métier. ► Yannick Andlauer, LGM immobilier Saint-Hilaire-de-Brethmas et alentours. T. 06.68.90.52.76  
f Yannick Andlauer LGM Immobilier



### KMS Logistique, location de bennes et livraisons

Installé depuis le début avril 2021, Sébastien Simon propose, pour les particuliers et les professionnels, la location de bennes à déchets (6 bennes disponibles), la livraison de matériaux ainsi que l'acheminement de colis express. ► Disponible à tout moment au T. 06 23 77 12 44 mail : kms.logistique@gmail.com



### Reus Énergie, installations économiques et écologiques

David Reus est spécialisé dans l'isolation des combles perdus, des vides sanitaires, des murs par l'intérieur et par l'extérieur ainsi que l'aménagement intérieur des maisons pour les faire évoluer sur le concept de maisons économiques et écologiques. Il vous conseille également dans vos projets de panneaux photovoltaïques, de pompe à chaleur, de poêle à granulés, etc. Il vous informe et vous accompagne pour l'obtention des diverses primes de l'Etat. ► T. 06 67 86 54 11 mail : reusenergie@gmail.com

# Sports & culture

La saison sportive 2020/2021 va se terminer. Elle restera dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis. Le sport et l'activité physique sont en sommeil. Nous sommes toutes et tous dans l'impatience de retrouver nos salles, nos stades, nos lieux d'exercices physiques.



Le respect des gestes barrières par les jeunes du club de football

Courage à nos associations, aux dirigeants, aux bénévoles. Merci à ceux qui pour le bien être de chacun ne comptent pas leur temps passé. Gardons toutes et tous notre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs. Si le virus nous laisse tranquille :

► **Dimanche 6 juin**  
« La St Hilairoise »  
(Randonnée VTT, cyclo et pédestre)



Les jeunes Saint-Hilairois lors du criterium départemental organisé par le cyclo-évasion

► **Vendredi 11 juin à 21h30**  
**Duo nocturne** (course à pied)

Une grande réunion de l'ensemble des associations est prévue afin de préparer la fête du sport et des associations ainsi que les conditions de reprise des activités en septembre.

## Du tir à l'arc à St Hilaire !

En septembre prochain, l'ARC CLUB ALESIEN accueillera au gymnase de St-Hilaire jeunes et adultes désirant découvrir le tir à l'arc ainsi que les archers confirmés voulant progresser dans cette discipline.

L'association créée en 2005 est affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA) et bénéficie d'un label qualité. L'association accueille les archers de 10 à 90 ans ce qui permet de développer la concentration, l'endurance et la précision.



L'Arc Club Alésien pratique le tir en salle (18m) et le TAE international (50 et 70 m pour les adultes) en arc classique et en arc à poulies.



Plusieurs entraîneurs et un arbitre diplômé par la FFTA encadrent les pratiquants. Le matériel nécessaire pour débiter (arcs et flèches) est mis à disposition gratuitement la première année et aucun investissement n'est nécessaire pour débiter cette pratique.

Deux créneaux seront proposés au gymnase : le mardi de 17 à 20h et le jeudi de 19 à 23h.

► **Eric Vuillermoz : 04 66 78 84 47**  
**Mail : contact@arclubalesien.com**  
**www.arclubalesien.com**

## Les entrainements continuent pour deux jeunes du haut niveau national



Nos champions de badminton

Au mois de mai, **Raphaël Teil, 12 ans, aura une semaine d'immersion au pôle de Talence** (Bordeaux) pendant qu'**Armance Farrell, 14 ans, suivra un stage de pré-sélection au Pôle espoir d'Aix en Provence**. Ces pré-sélections sont destinées aux meilleurs jeunes français dans leur catégorie. **Armance est 12<sup>ème</sup> française et Raphaël 20<sup>ème</sup> français**. Lorsque toutes les salles étaient fermées, l'adjoint aux sports M. Bernard Veirun, a autorisé exceptionnellement l'accès au gymnase Maurice Saussine à nos jeunes de niveau national afin d'être entraînés par le numéro 1 du club Djessym Bellaroussi. «Merci à la municipalité de Saint Hilaire de Brethmas pour cette aide précieuse». L'entraîneur, Alex Bonnafoux.

## Tel le phénix, la culture renaît malgré la pandémie

Depuis quelques semaines, nous avons le plaisir de vous informer que **les bibliothèques sont rouvertes : le mardi de 14h à 17h au Village, et le jeudi de 14h à 17h à la Jasse de Bernard**. Plusieurs bénévoles ont déjà manifesté leur intérêt pour nous aider à maintenir ce service public ; nous en espérons encore d'autres, et nous faisons appel à vous qui désirez-vous impliquer dans la vie de la commune afin d'élargir les horaires d'ouverture. A ce sujet une réunion d'information se tiendra le 28 mai à 17h15 à la salle Louis Benoit. **Nous sommes actuellement en pleine négociation pour obtenir de nouveaux locaux, plus grands et plus accessibles, qui nous permettront d'améliorer nos espaces de réception**. Des ateliers de lecture pour enfants ont été créés le mercredi après-midi. Nous travaillons également à la mise en place d'autres ateliers destinés aux enfants en difficulté. **Nous remercions tous les bénévoles pour leur implication**. Pour tous contacts et renseignements, s'adresser le mardi aux horaires d'ouverture au 04.34.24.24.28, ou auprès de Laurence au 06.49.47.86.40.



## Pôle enfance jeunesse



Les enfants au four à chaux

Un petit retour sur **les vacances de Février de nos Cocci's**. Malgré les restrictions sanitaires, les enfants de la commune ont pu participer à de nombreuses activités en priorité en extérieur et pour les autres avec le respect du protocole sanitaire. Le centre de Loisirs a pu sur ces vacances de Février profiter du beau temps avec **les fameuses balades à Poney du centre équestre New Way** mais également des **journées randonnées autour de**



Atelier cuisine

**sites historiques** sur la commune comme le four à chaux où les enfants ont eu droit à l'histoire de celui-ci... Ils ont également profité de



La nouvelle fresque à la cantine

ces temps pour faire **des parcours aventure comme Koh-Lanta**. Pour les ateliers en intérieur, des activités cuisine pour faire découvrir aux cocci's le plaisir de nouveaux goûts autant salés que sucrés... Enfin, les enfants ont également eu droit à un **atelier écriture de lettres** à l'un de leurs parents qui n'ont pas eu l'occasion de voir en raison de la situation sanitaire actuelle. Une nouvelle fresque a été peinte avec le concours de l'artiste Nicolas Gal.

## Cet été

Pour les vacances d'avril un programme autour de la sensibilisation de l'environnement avec deux journées randonnées ramassage des déchets avec les ambassadeurs du tri Alès Agglo avait été programmé ; des ateliers de prévention sur le mieux vivre ensemble ; des ateliers jardinage de plantes aromatiques ; l'intervention d'une association « Des clics » sur les dangers des réseaux sociaux pour sensibiliser nos cocci's Malins !!! Malheureusement, la fermeture annoncée au mois d'avril ne nous a pas permis de tenir ce programme qui ne sera que partie remise **pour les vacances estivales pour lesquelles nos équipes vous concoctent un super programme ;**



Sortie canoë sur l'Hérault



Camping la Brise

► Du 19 au 23 juillet un **séjour mer aux Saintes-Maries-de-la-Mer, au camping la Brise**. Au programme : des activités nautiques, planche à voile, sentier ethnobotanique autour de l'étang de Vaccarès, parc ornithologique, etc.



Sortie canoë sur l'Hérault

► Du 9 au 13 août un **séjour montagne** au camping les muriers de **Saint Bazille de Putois** près de Ganges. Au programme : journée canoë, visite de la grotte des Demoiselles, piscine avec maître-nageur, etc.

**24 places pour chacun des deux séjours. Attention, durant ces deux périodes le centre de loisirs sera donc fermé.**

Les Francas

**SÉJOUR 6-12 ANS À LA MER**  
LES SAINTES MARIES-DE-LA-MER (13)

**DU 19 AU 23 JUILLET 2021**  
**ENTRE VENTS & MARAIS**

Activités nautiques : char à voile, planche à voile & sortie bateau ; balade à cheval, vélo sur l'étang du Vaccarès, spectacle équestre, parc ornithologique...

POUR S'INSCRIRE  
Service enfance jeunesse  
Mairie de Saint-Hilaire-de-Brethmas  
0434242428

Alès Agglo



# Carrosserie VIDAL Max



TOLERIE - MARBRE - PEINTURE  
PARE-BRISE - MÉCANIQUE

Professionnel  
en carrosserie  
Véhicule de courtoisie

**GLASS AUTO SERVICE**  
Spécialiste Pare-Brise

Dépannage remorquage 24h/24 Alès  
30560 LA JASSE DE BERNARD  
Tél. 04 66 30 05 24  
Fax 04 66 30 69 83



Vente et marquage textiles

BRODERIE - FLOCCAGE  
ADHÉSIFS - OBJETS PUBLICITAIRES



[www.alesbroderie.com](http://www.alesbroderie.com)  
04 66 60 63 44 30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas

# BAMA

créateur d'espaces de vie

Aménageur - Promoteur - Lotisseur

Achat et Vente de Terrains à Bâtir dans la région

04.66.68.75.10

[www.groupe-bama.fr](http://www.groupe-bama.fr) / [nimes@groupe-bama.fr](mailto:nimes@groupe-bama.fr)

# SRC

Société Régionale de Canalisation



- Travaux Publics
- Adduction d'eau
- Assainissement
- Eaux Pluviales
- Irrigation
- Terrassement
- Voiries
- Exploitation de roches calcaires
- Tri et traitement déchets inertes
- Travaux de traitement de l'amiante



[src.accueil@orange.fr](mailto:src.accueil@orange.fr)

Tél. 04 66 61 77 93 - Fax 04 66 61 03 22 • Carrière de la Ferrière - 30140 THOIRAS

## Transports Alès Services

Patrick GUY

Agrégats • Terre végétale  
Terrassement tous travaux

30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas

04 66 78 68 26

## LES CAVES DE SAINT HILAIRE

[www.cavedesainthilaire.fr](http://www.cavedesainthilaire.fr)

VINS - CHAMPAGNES - SPIRITUEUX  
COFFRETS CADEAUX  
PARTICULIERS ET ENTREPRISES

LIEU INCONTOURNABLE POUR LES AMATEURS  
DE VINS DE LA VALLÉE DU RHÔNE, DU  
LANGUEDOC, DES VINS DE PAYS ETC...

HORAIRES D'OUVERTURE : DU MARDI AU SAMEDI  
9h00 - 12h30 15h00 - 19h00

ANCIENNE RTE DE NIMES  
ST HILAIRE DE BRETHMAS  
Tél./Fax : 04 66 86 06 22  
[cave.sthilaire@gmail.com](mailto:cave.sthilaire@gmail.com)



CEVENNES  
MATERIELS



2231 route de Nîmes  
30560 | ST HILAIRE DE BRETHMAS  
04 66 30 15 00

LA CULTURE DU SERVICE

# féli

1046 route de Nîmes  
30560 St-Hilaire de Brethmas  
T. 04 66 55 79 73  
email : felisarl@aol.com  
[www.piscine-feli.com](http://www.piscine-feli.com)

Matériel de piscine

ETUDE-CONCEPTION-DISTRIBUTION-DEPANNAGE

Boulangerie - Pâtisserie de la Jasse  
Florence et Jérôme Dance

Tél.  
04 66 30 00 07

Spécialité  
Pain  
au Levain

400, Route d'Uzes - 30560 St Hilaire de Brethmas